

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 24 03 2012 Castell d'Evol.

Le Samedi 24 Mars 2012, s'est tenue à la salle des fêtes d' OLETTE, l'Assemblée générale publique de l'Association Castell d'Evol ,Vicomt  d'Evol.

9 h 00, Mme Mateu - Casado Annette, la Tr sori re accueille les participants et enregistre les pouvoirs repr sentatifs pour l'exercice 2011.

La Tr sori re re oit  galement de nouvelles adh sions et cotisations pour l'ann e 2012.

9 h 30, Selon l'Ordre du Jour  tabli :

Apr s le d compte du quorum n cessaire, Mr Ferrer Raymond, le Pr sident, proc de   la mise en place du bureau de l'Assembl e : (en l'occurrence, l'Assembl e d signe le Bureau du Conseil d'Administration).

Le Pr sident ouvre la s ance, il remercie en Catalan et en Fran ais les personnes pr sentes.

- Mr le Maire, Jean-Louis Jallat, retenu par ailleurs, interviendra dans le cours de la r union d s son arriv e.

9 h 45 Monsieur Ferrer Raymond, le Pr sident, pr sente le Rapport moral :

Je dois m'excuser de ne pouvoir pr senter mon rapport moral dans de bonnes conditions une chute ce matin en est la cause.

Je voudrais avant tout exprimer mon inqui tude, par rapport aux difficult s qui sont oppos es aujourd'hui   l'enseignement du Catalan, dans notre d partement. A mon sens c'est un v hicule essentiel de notre culture Catalane.

Notre langue Catalane est une partie int grante dans le milieu culturel, du Castell d'Evol et sa Vicomt  patrimoine du PNR.

Elle est pour nous, l'expression d'un pass  culturel ancien, qui se place dans la culture universelle. Culture et Economie par notre action s'inscrivent de pair dans une n cessit  d'exploiter nos ressources renouvelables. Nous  uvrons de ce fait, autant pour maintenir l'existant, que pour l'accueil des populations futures qui vont reprendre le patrimoine abandonn .

Il faut remarquer que nous nous pla ons dans la droite ligne du PNR. Culture, patrimoine, Catalanit , tourisme, agriculture, le tout dans l' volution d'une  conomie durable des Pyr n es Catalanes.

Nous devons appr cier la nouvelle organisation de l'Association en Commissions d'Activit s, mise en place par notre Secr taire et ami Antico J-L. Cette organisation permet de d l guer les responsabilit s   quatre animateurs, afin de pouvoir d ployer avec une meilleure efficacit , les activit s de groupe. D'ailleurs ils s'expliqueront eux-m mes.

Je demande que l'Assembl e me renouvelle comme par le pass , le pouvoir de rechercher des aides de fonctionnement aupr s du Conseil G n ral et des organismes de M c nat et Sponsors tels que les Fondations Cr dits Agricole, Fondation de France, Banque Populaire et autres..

10 h 15, Mr Antico Jean-Louis, le Secr taire, indique la poursuite du d roulement du plan de l'Assembl e. Le Pr sident, Mr Ferrer, invite les D l gu s de Commissions   pr senter leur Rapport d'Activit s :

- Commission Travaux : Mr RAFFY, pr sente les activit s de l'Association essentiellement orient es sur :

- Les chantiers des b n voles (1184 HEURES) manag s par l'Arch ologue Mr Maso David :
 - D broussaillage – Rassemblement des pierres – D gagement d'aires pour les animations.

(Les photos sur le site Internet de l'Association montrent le d roulement et l'avancement des chantiers)

- Les r unions de coordination 12 01 12 et 18 01 12, avec la Mairie sur les travaux des entreprises, afin d'orienter les travaux d di s   l'Association :
 - Implantation du coffret  lectrique – Acc s du site pour le mat riel – S curisation des entr es
 - Projet de deux dalles au corps de Logis – Campagne de fouilles arch ologiques

- Commission Histoire-Publication : Mr PUYSEGUR, présente sa production de monographies sur l'histoire locale : Les Horts – La Bastide – Le Château d'Evol

Il propose :

- Une nouvelle orientation de sa recherche historique sur :
 - La vie Administrative – La vie Seigneuriale – La vie des Gens autour du Château
- Une organisation relative à l'exploitation des archives de l'Association ainsi que des éventuels relevés bibliographiques sur Evol, Olette, etc...
- Une méthode de travail de la commission (Document remis et adopté lors du CA du 09 10 2011)

- Commission Communication-Animations : Mr GIBAL propose :

Communication Internet :

- La vidéo-conférence pour l'organisation interne de l'Association lors de réunions informelles ou programmées du Bureau de l'Association, du Conseil d'Administration, des Techniciens etc...
- Les vidéo-reportages des réunions de coordination telles que celle du 12 01 12 avec la Mairie.
- Les photos grand format 40 X 60 cm et format carte postale qui seraient destinées à la vente au public.
- Les photos des évolutions des chantiers bénévoles sur le site du Château (*150 photos sont en place*)

Animation le 8 juillet 2012, En concertation avec la Mairie :

La commission examinera les moyens nécessaires à l'organisation de cette journée :

Annonce presse - Parking - Accès - Sécurité - Signalétique - Energies - Son - Sanitaires - Locaux

Sur le site du château : Levée d'un drapeau - Visite du Site - Commentaires techniques et historiques

Autres locaux : (chapelle St Etienne et ou Salle des Fêtes d'Olette) Conférence - Exposition

- Commission Relations publiques : Mr FERRER,

- Contacts avec l'Architecte pour les appels d'offres et la poursuite des travaux des Entreprises et ceux dédiés à l'Association
- Contact auprès du Conseil Général pour l'octroi d'une subvention de **30 600 €**
- Contact avec la Fondation du Crédit Agricole à Prades, en recherche de subvention
- Réunions avec la Mairie sur l'activité associative dans le cadre de la Convention Asso./ Commune
- Participation à la présentation des vœux du Maire aux citoyens et aux associations

10 h 45, Mme Mateu-Casado Annette, la Trésorière, présente le Rapport financier de l'exercice 2011:
(Du 31 03 2011 au 31 12 2012)

Nombre d'adhérents au précédent exercice : 34

Nombre d'adhérents de l'exercice : **31**

Solde précédent exercice : **2217,87 €**

Recettes de l'exercice : **847,00 €**

Cotisations 450 + **15**

Subvention Mairie 382

Dépenses de l'exercice : **758,95 €**

Bureau petites fournitures 103,22

Frais de déplacement 149,57 + **15**

Activités matériel 240,68

Mission de réception 148,98

Affrancht. Poste 40,80

Frais bancaires 60,70

Solde de l'exercice au 31 03 2011: **2305,92 €**

Assurances (*) 159,44

(*)Assurance payée en janvier et comptabilisée avec les comptes 2010- 2011

L'Assemblée vote le montant de la cotisation 2012 à 15 Euros sur proposition du CA.

L'Assemblée vote à l'unanimité les rapports moral et financier et donne le pouvoir à notre Président pour la recherche d'aides financières et autres.

L'Assemblée donne Quidus au Conseil d'Administration.

Modification du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration a coopté le 9 10 11, Mr **Raffy Maurice** en remplacement de :

Mr Xambo Jean-Pierre Administrateur démissionnaire. Le Président remercie Mr Xambo.

L'Assemblée élit l'Administrateur Mr Raffy pour 3 ans.

11 h 15, LE MOT DU PRESIDENT :

Monsieur FERRER rappelle :

Qu'il est cosignataire avec Mr le Maire, de la Convention qui lie l'Association Castell d'Evol, vicomté d'Evol à la Commune, pour la restauration et l'animation du Château.

Que Mr le Maire est le Maître d'ouvrage du site communal du « Castell » en restauration.

Que Mr le Maire est membre de l'Association.

Mr Ferrer reprend le Compte rendu de la Commission Relations Publiques qu'il anime comme Délégué : Il rappelle, la réunion du Conseil d'Administration de l'Association en Mairie le 12 janvier 2012 ; la réunion était orientée ESSENTIELLEMENT sur le financement et la reprise des travaux des entreprises, les travaux dédiés à l'Association ainsi que les sondages archéologiques sur le Site.

Mr Ferrer réitère la demande à Mr le Maire, de préciser :

- La poursuite de la mission du Cabinet d'Architecte, pour les appels d'offres des entreprises.
- Le mécanisme de subventionnement des travaux de restauration et du financement de ces travaux
- Le programme des travaux et sondages afin d'organiser les activités associatives.
- La journée d'action commune, Association / Mairie, sur site en Juin/juillet 2012.

11 h 30, LE MOT DU MAIRE :

Monsieur JALLAT Jean-Louis, Maire de la Commune d'Olette-Evol, souhaite la bienvenue aux participants. Il fait part à l'Assemblée du **décès de l'Architecte, Mme D'Arthuys Sophie**; il propose que l'Assemblée se recueille un instant en témoignage de notre douleur, notre considération et notre amitié.

Mr Le Maire confirme la poursuite de la mission de maîtrise d'œuvre du Cabinet d'architecture : « **Sabine Foillard-D'Arthuys** »

Mr Jallat reformule le mécanisme de déploiement des subventions susceptibles d'être octroyées :

Des travaux ne peuvent être subventionnés que s'ils correspondent aux prérogatives des organismes sollicités et s'ils sont acceptable par dossier.

Les subventions ne sont versées qu'après travaux par chaque organisme à hauteur de sa participation respective, au Maître de l'ouvrage (le Maire), sur présentation des factures acquittées par lui.

Pour être subventionnés, le montant des travaux acceptables par les divers organismes doit être obligatoirement couvert par :

L'ensemble des subventions des organismes publics, connu de nous, environ 50 à **55 %**

Plus les subventions des Fondations ou Sponsors amenés par l'Association, environ **15 à 20 %**

Plus la participation de l'Association en activités équivalente sur site, environ 5 à **10 %**

Le tout doit atteindre 80 % du montant des travaux retenus.

Le complément est payé par la municipalité pour atteindre 100 %, soit environ **20 %**

La municipalité récupérera ultérieurement la part de TVA.

Monsieur le Maire ne conteste pas l'attribution de 200 000 € par la DRAC, la Région et le Conseil Général.

Pour l'Association,

Travaux :

-Le programme des travaux, il résultera de l'attribution des subventions privées à l'Association qui doit s'enquérir rapidement de la démarche auprès des Sponsors et Fondations.

-La pose du Socle du coffret électrique, nécessitant une mise en œuvre conséquente, sera réalisée par les

- entreprises lors des travaux sur la tour Sud.
- L'aménagement éventuel de la piste d'accès pour approvisionner les matériaux doit être étudiée avec l'Architecte, car cette piste provisoire ou définitive, doit justifier d'une rentabilité certaine soit pour les travaux, la sécurité, l'accès des visiteurs.
 - La campagne de fouilles archéologiques doit être chiffrée par l'Archéologue si elle a un caractère obligatoire et être programmée rapidement, ou bien abandonnée.
 - La restauration de la chapelle St Etienne (porte, accès, toiture) sera examinée et l'Association fera à la Mairie des propositions de travaux quelle pourrait entreprendre.

Animation :

Mr le Maire et l'Association s'engagent sur le principe d'animer une journée exposition-conférence.
(préparation, le samedi 7 juillet, animation proprement dite, le dimanche 8 juillet 2012

Pistes :

- Pose d'un drapeau au château voir le blason de la famille de So aux couleurs de la vicomté
- Plaque commémorative de la famille Demur-Vassal ancien propriétaire du château
- Plaque commémorative du XVIème s. de la rénovation du château par Ordre Royal (actuellement en Annexe Mairie) : revoir son emplacement et sa rénovation
- Pierre tombale du Vicomte d'Evol à restaurer, à déplacer ou à copier
- Chapelle St Etienne d'Evol :
 - Accueil Association (si exposition autorisée)
 - Exposition Association concernant le Château d'Evol (si autorisation évêché)
 - Aide à la visite commentée de la chapelle St Etienne

La commission Communication – Animations examinera les moyens nécessaires à l'organisation de cette journée :

Annnonce presse - Parking - Accès - Sécurité - Signalétique - Energies - Son - Sanitaires - Locaux

Sur le site du château : Levée d'un drapeau - Visite du Site - Commentaires techniques et historiques

Autres locaux : (chapelle St Etienne et ou Salle des Fêtes d'Olette) Conférence - Exposition

Mme Daniela Grau propose de prendre contact avec la conférencière **Teresa Viñolas -Vidal** , pour une participation sur le **thème** : La vie au château d'Evol au XIIIe s.

Mr Tolza Joseph propose une dédicace d'un de ses livres, éventuellement un spectacle culturel.

Cette animation sera soutenue par l'ensemble des Commissions et membres de l'Association

Monsieur le Président Ferrer Raymond remercie Mr Jallat, le Maire.

13 h, l'Ordre du Jour étant épuisé, le Président Mr Ferrer remercie l'Assemblée ; il lève la séance.

Le Président et Mr le Maire invitent les participants à partager le pot de l'amitié.

Le Président,
Ferrer Raymond

La Trésorière,
Mateu - Casado Annette

Le Secrétaire,
Antico Jean-Louis

Le présent compte rendu est consultable sur le registre de l'Association